**Conseil départemental de la Gironde**

**Donner aux langues de Gironde toute leur place**

**Préambule**

Deux familles linguistiques sont présentes en Gironde, la langue d’oïl dans la Haute Gironde blayaise (« Grande Gavacherie ») ainsi que dans l’enclave autour de Monségur (« petite Gavacherie »), avec le saintongeais dénommé en Gironde « gabaye », et, dans le reste du département, l’occitan sous 3 de ses formes : le gascon, majoritaire, le languedocien et le limousin.

Depuis 2017, les attributions d’aides en faveur de la langue et la culture occitanes sont regroupées au sein d’un rapport de délibération spécifique « animation des patrimoines culturels – Occitan ».

En 2021, leur montant global s'est élevé à 45 800 € pour 9 structures, et à 55 000€ en juin 2022 pour 11 structures.

Par ailleurs, le Département de la Gironde est signataire de la *Convention particulière pour le développement et la structuration de l’enseignement de l’occitan dans l’Académie de Bordeaux 2017-2022*, avec comme objectifs principaux : l’ouverture d’un nouveau site bilingue par an et par département, et la continuité des parcours d’enseignement bilingue de la maternelle au lycée. Pour le 2nd degré, il s’agit d’organiser une filière bilingue au collège puis au lycée à proximité d’une école ou d’un bassin d’écoles dotés d’un cursus bilingue et de développer l’offre d’enseignement optionnel en collège en veillant à mailler les territoires.

=======

**1/ L’axe linguistique de la politique départementale**

***La première condition est que les individus soient capables d’utiliser ou de pratiquer ces langues.***

**1.1/ Enseignement initial**

***Pour l’occitan, la priorité doit être donnée au renforcement des sites bilingues existants et à venir***

*En 2020, 90% des Girondins souhaitent un maintien ou un développement de**l’occitan**(*enquête sociolinguistique 2020, en hausse de 5% par rapport à la précédente enquête de 2008).

* Affirmer une volonté départementale de progression des objectifs fixés pour la Gironde, dans la renégociation de la Convention pour l’occitan dans l’Académie de Bordeaux 2022-2027, à savoir plus d’un site bilingue nouveau par an, et continuer à en suivre les volets opérationnels.
* Aider les associations parties prenantes et actives en matière d’enseignement (Òc Bi Aquitània (association de parents d’élèves de l’enseignement public bilingue), Fédération départementale des Calandretas ….
* Mener des actions de promotion et d’information auprès du grand public, notamment des parents, sur les offres d’enseignement et les débouchés professionnels.
* Participer au repérage des compétences linguistiques dormantes parmi les enseignants... stands, conférences dans les rencontres professionnelles d’enseignants (avec l’association des professeurs en école maternelle notamment).
* Promouvoir le métier d’enseignant auprès des étudiants, la bourse Ensenhar étudiants, afin d’augmenter la ressource enseignante qui fait défaut aujourd’hui en Gironde.
* Soutenir la réalisation d’outils pédagogiques spécifiques pour une mise à disposition des enseignants, avec l’antenne spécialisée de Canopé, le CAP’ÒC. Dès 2023, proposer un spectacle vivant aux écoles bilingues, moyen aussi de soutenir la création artistique.
* Rééditer l’Atlas linguistique de Gascogne de Jean Séguy (édition du CNRS), outil indispensable pour enseigner la langue la plus proche du territoire.
* Encourager des actions préscolaires et périscolaires sur des thématiques de culture occitane : en priorité, proposer dans les structures petite enfance des communes dotées d’un site bilingue une première exposition linguistique.

***Pour le saintongeais « gabaye »***

* Encourager des actions préscolaires et périscolaires sur des thématiques de culture saintongeaise, y compris dans les structures petite enfance.
* Soutenir la création et la diffusion d’outils pédagogiques (dictionnaires, grammaires, conjugaisons, méthodes d’apprentissage).

***Pour les deux langues***

* Encourager les pratiques culturelles autour de l’occitan ou du saintongeais, dans le cadre de l’EAC, dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires avec les Archives départementales (Service éducatif, itinérance des expositions *Gironda occitana et Le gabaye…*)*,* la DCC et l’IDDAC : objectif : 100% des collèges touchés.

**1.2/ Transmission**

***Pour l’occitan***

*19% des Aquitains souhaitent se perfectionner dans la langue* (enquête sociolinguistique 2020, + 4% par rapport à 2008).

* Soutenir l’organisation d’une journée « Familha en lenga » par an et par site bilingue, en direction des jeunes parents, pour leur permettre d’accompagner au mieux la scolarité de leurs enfants, fournir des outils aux parents pour parler en occitan à leurs enfants (livres-CD, contes, chants, comptines…).
* Soutenir les actions d’associations œuvrant dans le champ de la formation ou de l’enseignement de l’Occitan aux adultes. La situation est très fragile en Gironde depuis l’arrêt par l’IEO Aquitaine de ses activités en 2016. Une concertation OPLO-Département-associations doit être menée afin d’aboutir à une structuration d’une offre de qualité en Gironde (piste possible d’une antenne du CFPO).
* Repérer dans la société (cf. l’Appel à projet L’un et l’autre) des locuteurs désireux de partager leur savoir linguistique qui pourrait ainsi être valorisé, et générer du lien social et intergénérationnel.
* Organiser un plan de formation professionnelle en occitan : formation des agents médico-sociaux, dans le domaine du tourisme (pour permettre des visites guidées en occitan pour les classes et les apprenants adultes) …

***Pour le saintongeais « gabaye »***

* Participer au repérage des locuteurs saintongeais, et à une mise en valeur de leurs capacités de transmission du dialecte saintongeais et de la culture « gabaye » (travailler par exemple en lien avec la Communauté de Communes de l’Estuaire qui, dans le cadre d’une bourse des savoirs, propose un atelier de conversation « gabaye »).
* Structurer une offre de cours pour adultes sur l’ensemble des territoires concernés.

**2/ Socialisation et usage social de la langue**

***Retrouver la langue dans la vie de tous les jours, en dehors de l’école pour les élèves bilingues, favoriser la rencontre des Girondins avec les artistes créant dans, ou avec la langue.***

**2.1/ La langue dans l’espace public**

*7 personnes sur 10 sont plutôt favorables au développement de pratiques bilingues dans les lieux publics tels que la signalétique, les annonces visuelles et sonores dans les transports en commun* (enquête sociolinguistique 2020).

***Pour les deux langues***

* Signalisation bilingue dans tous les collèges et bâtiments du Département (y compris en interne), à l’écrit et à l’oral (message enregistré).
* Article(s) en occitan et en poitevin-saintongeais dans les médias du Conseil départemental de manière régulière
* PDIPR : produire une version bilingue des guides de randonnée, y expliquer les toponymes qui ne sont pas en français (avec, le cas échéant, apposition de panneaux explicatifs sur le terrain). Lors des manifestations proposées par le Département, inclure une randonnée contée bilingue.
* Signalétique bilingue dans les espaces naturels sensibles (ENS) pour indiquer au public les noms de la flore et de la faune dans la langue régionale du secteur géographique concerné, en lien avec la Direction de l’Environnement
* Construire un programme de signalisation bilingue sur l’ensemble de la Gironde en collaboration avec l’association des Maires et les Intercommunalités (cf. délibération de la Commission permanente du 17 octobre 2016, proposée par la Direction des Infrastructures).

***Pour l’occitan***

* Proposer aux communes de Gironde une étude microtoponymique (avec mise en valeur publique, par exemple lors des journées du patrimoine).
* Obtenir une annonce bilingue dans le tramway et le train (action commune à mener avec la Métropole et la Région) et les transports en commun

 ***Pour le saintongeais « gabaye »***

* Encourager tout ce qui participe à une valorisation du domaine linguistique « gabaye » et des éléments culturels afférents (cf. le travail de la Communauté de Communes de l’Estuaire qui a produit un documentaire : *Terre de mémoires* et qui a publié avec l’aide de l’association Pétronille un ouvrage : *Mémoires de terroir*).
* Soutenir les publications à venir, à commencer par l’ouvrage sur les êtres fantastiques dans la tradition orale des Charentes et de tout le pays gabaye, y compris l’enclave de Monségur, et en soutenir la valorisation auprès des enfants comme des adultes
* Soutenir les associations qui assurent « une présence » de la langue « gabaye » dans les médias, dans la vie publique.
* Annonce bilingue dans les transports en commun (action commune à mener avec la Région et le Département de Charente-Maritime)
* Soutenir et susciter les travaux de terminologie, de lexicologie, de toponymie et participer à les porter à la connaissance du grand public

**2.2/ Soutien à la création culturelle avec la langue, et à sa diffusion**

***Pour l’occitan***

**-soutenir la création artistique dans le domaine occitan.**

* Poursuivre l’accompagnement des artistes qui créent avec une langue de Gironde pour la réalisation de leurs projets artistiques, et des organisateurs de festival qui les programment (Nuits atypiques, Mascaret…).
* Apporter un conseil aux collectivités territoriales et associations programmatrices de spectacle vivant en lien avec l’IDDAC (avec le concours du CIRDOC-Institut occitan de Culture)
* Théâtre : orienter ou conseiller les structures associatives ou professionnelles (troupes, compagnies…) qui recherchent des textes dans le panel de la création artistique historique ancienne ou récente, susciter une écriture contemporaine, et en soutenir la diffusion auprès des publics, par le biais de la représentation *in vivo.*
* Création littéraire : soutenir les projets de création
* Proposer à la Ville de Bordeaux, à la Métropole et à la Région un grand festival de la culture occitane gasconne à Bordeaux et en Gironde

***Pour le saintongeais « gabaye »***

**-soutenir la création artistique dans le domaine *« gabaye ».***

* Soutenir les acteurs de la culture « gabaye » œuvrant dans les domaines artistiques : spectacle vivant, écritures, cinéma.
* Etudier les possibilités de structurer la promotion de l’offre artistique existante, afin qu’elle soit portée à la connaissance du public (en lien avec la Région).
* Apporter un conseil aux collectivités territoriales et associations programmatrices de spectacle vivant, en partenariat avec la Région et l’UPCP-Métive, partenaire principal de la Région *(ex. le spectacle I varé teu di, présenté il y a 3 ans au Pin Galant suite à une résidence d’artiste).*

***Pour les deux langues***

* Susciter des candidatures pour les Scènes d’été itinérantes, d’artistes utilisant les langues de Gironde

**2.3/ Volet sauvegarde, mise en valeur du patrimoine linguistique et culturel girondin**

* Produire de nouveaux patrimoines immatériels : par un plan d’enquête sur le terrain que le vieillissement des locuteurs rend particulièrement urgent, en faisant appel à des professionnels qualifiés (soutenu depuis 2017 par le Département pour l’occitan seulement) et les partager avec les habitants concernés : choisir chaque année un canton, y réaliser des collectages, et proposer une restitution publique aux habitants.
* Étudier et rendre accessible le patrimoine linguistique et culturel girondin des Archives : relancer l’appel à partenariat ayant pour objectif « la mise en place d’un chantier exploratoire visant à l’organisation d’un réseau de ressources documentaires dédiées aux langues et cultures régionales en Gironde » (le Département avait délibéré lors de la CP du 26 novembre 2010).
* Travailler un projet numérique permettant le partage avec le public des connaissances collectées sur les patrimoines linguistique et culturel. Cela pourrait se faire à l’échelle départementale avec les Archives départementales et/ou en lien avec le plan régional de sauvegarde et de valorisation des fonds sonores et audiovisuels et l’Institut occitan de Culture-CIRDOC (cf. outil régional *Sondaqui*).
* Participer au soutien des structures associatives ou de chercheurs qui étudient, mettent en valeur et portent à la connaissance du public le patrimoine littéraire occitan et poitevin-saintongeais, comme la littérature des troubadours avec les Trobadas, le site troubadours d’Aquitaine en partenariat avec la BnsA…), le centenaire de la naissance de Bernard Manciet en 2023…

**2.4/ Volet lecture publique**

Il constitue un autre excellent vecteur de valorisation des langues de Gironde. Dans le cadre de la politique de lecture publique, le Département, par le biais de Biblio Gironde, accompagnera les médiathèques et les bibliothèques pour qu’elles disposent de fonds d’ouvrages et de documents multimédias adaptés à leurs territoires, et proposera des formations des médiathécaires et bibliothécaires à l’usage et à l’animation de ces fonds, avec le soutien de l’Institut occitan de culture, disposé à nous accompagner dans cette direction (les outils sont déjà créés).

Biblio Gironde, en charge de la lecture et de la coopération numérique, qui dispose d’un fonds occitan, travaille déjà cette thématique du partage de la culture occitane avec les territoires concernés.

**3/ Susciter le désir de parler ces langues, encourager et valoriser leur pratique.**

**3.1/ Susciter la curiosité, l’intérêt**

* Par des campagnes de communication grand public ou ciblées sur la jeunesse, par exemple (ex. La mise en valeur de mot utilisés dans la vie courante, comme l’a fait l’OPLO avec les mots gnaque, requinquer ou poutouner). On pourrait commencer par des mots que l’occitan de Gironde et le saintongeais ont en commun, et que n’a pas le français « académique » : les dròlles….
* En développant l’itinérance des expositions grand public sur l’occitan (« Gironda occitana ») et le saintongeais (« Le gabaye »).
* Par la promotion du chant en langues de Gironde lors de manifestations publiques et festives

**3.2/ Développer un sentiment de fierté et de dignité des langues de Gironde**

* Par des interventions publiques d’élus, lors de manifestations (inauguration du festival Mascaret à l’amphithéâtre Badinter par le président Gleyze, en occitan, par exemple), dans des vidéos sur les réseaux sociaux institutionnels…
* Par des actions de mise en valeur de l’influence de la langue occitane dans l’émergence d’une littérature européenne en langue vernaculaire (français, italien, espagnol, allemand, anglais…).
* Par l’utilisation (ciblée) des langues de Gironde lors des assemblées délibératives (interventions d’élus, d’experts, avec traduction simultanée).

**3.3/ Accompagner la prise de conscience d’une identité collective**

* En faisant mieux connaître l’Histoire spécifique de notre territoire (Novempopulanie, comté de Bordeaux, duché de Gascogne puis duché d’Aquitaine, les Albret, le passage des Vikings, l’Ormée, les Girondins…). Cette Histoire est souvent méconnue, car peu de chercheurs sont encouragés à approfondir l’Histoire de notre région (en particulier la période du Vè au XIè siècle).
* En demandant et accompagnant la création d’une Chaire en Histoire de la Gascogne et de l’Aquitaine.
* Par un appel à projets spécifique auprès des collèges, avec mise en valeur lors de la fête des collégiens et dans les médias du Département.
* En proposant une adresse dédiée (languesdegironde@gironde.fr ) à disposition des Girondins, afin qu’ils contribuent par leurs propositions et leurs actions à donner aux langues de Gironde la place à laquelle elles ont droit en Gironde.

***Pour mettre en œuvre sa politique en faveur des langues et cultures de Gironde, le Conseil départemental de la Gironde s’appuiera sur un Conseil consultatif des langues de Gironde (en annexe).***